

Mons, le 29 novembre 2012

## **Communiqué de presse**

### **Travaux d'entretien de cours d'eau et d'abord du Site du Grand Hornu**

En sa séance du jeudi 29 novembre 2012, le Collège provincial a adopté les propositions du Député provincial Gérald Moortgat, visant à désigner les adjudicataires :

- Des études de déviation du cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie « Le ruisseau de Loge », dans le cadre des problèmes d'inondation de l'entreprise Saluc à Callenelle, pour un montant de 110.600€ ;
- des travaux d'entretien et de nettoyage des cours d'eau de 2<sup>e</sup> catégorie :
  - « L'Eau d'Anor », à Momignies, pour un montant de 60.835€, correspondant à la prise en charge provinciale ;
  - « Le Temple », à Ciplu, Noirchain et Frameries, pour un montant de 74.000 €.

Par ailleurs, le Collège a désigné l'adjudicataire de travaux de réfection de murs de clôture du Site provincial du Grand Hornu, pour un montant de 188.000€

---